

**COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION N° 1**  
**Séance du lundi 07 novembre 2016**

18H10 : le quorum est atteint, M. Cherblanc ouvre la séance.  
Désignation du secrétaire de séance : Mme Annie Chassagneux.  
Le compte rendu du dernier CA est adopté à l'unanimité.

Messieurs le Proviseur et le Gestionnaire précisent que l'ordre du jour est allégé : il n'y aura pas de décisions budgétaires modificatives ni d'affaires financières diverses, points reportés à un prochain CA.

M Cherblanc ajoute qu'un règlement intérieur sera proposé également au vote du prochain CA, essentiellement pour convenir de la durée maximale des séances.

Aucune question diverse n'a été déposée, il rappelle que les 48h de délai sont de rigueur.

Le nouvel ordre du jour est adopté à l'unanimité.

### **1. Installation des instances**

Mise en place des commissions : commission permanente, conseil de discipline, commission hygiène et sécurité, conseil des délégués pour la vie lycéenne.

Après la mise en place des commissions et conseils, à 18h30, les suppléants quittent la salle, ainsi que Mme Tressens, suppléée par M Barthélémy.

### **2. Conventions et contrats**

#### **M. Ganzhorn présente les conventions et contrats:**

- Avec le SESSAD : pour la scolarisation d'un élève à domicile.
- Avec l'association des "ateliers de l'arbre qui chante" : projet présenté par Mme Bertolacelli, coordonatrice ULIS, il s'agit de la création et mise en place de signalétique, par les élèves ULIS, à l'entrée de l'établissement. Les élèves vont travailler avec deux artistes de l'association. M. Cherblanc souligne l'intérêt de ce projet et la participation de la filière menuiserie . M. le gestionnaire ajoute que le coût (matériel + heures d'interventions des artistes) sera minime par rapport au recours à une entreprise extérieure.
- Forum des formations : le 19/01/17 à l'hippodrome de Feurs. M. Cherblanc rappelle qu'il s'agit là d'un moyen idéal de présenter nos formations, et que c'est une démarche très appréciée par les collégiens de 3è. La convention est passée avec le collège Jules Romains de St Galmier qui assure le pilotage du forum.

Les trois conventions / contrats sont adoptés à l'unanimité.

### **3. Sorties et voyages**

- Sortie à Eurexpo pour l'expo Eurobois, un salon des machines à bois. Sortie prévue pour le 17/11 avec la classe de 1 TMA. M. Cherblanc souligne l'attrait d'un tel salon pour la découverte des innovations professionnelles.

Le transport est pris en charge par la coopérative.

- Voyage : dans la Vallée de l'Arve, du 28 au 31 mars 2017, pour les classes de 1ère industrielles, voyage déjà effectuées les années précédentes, à la découverte du monde professionnel et du ski en moyenne montagne. M. Ganzhorn explique que ce projet a reçu la validation de la Région qui le finance en partie. Les actions des élèves, dans le cadre de l'association "action formation", permettent aussi d'en alléger le coût pour les familles. Le coût proposé pour la participation des familles est de 150€. M Arnaud précise que, s'il est légèrement supérieur à l'année dernière, c'est parce que le voyage dure une journée de plus cette année. M. Cherblanc rappelle qu'afin que personne ne soit exclus par le montant demandé aux familles, celles-ci peuvent faire une demande d'aide au fond social en cas de difficultés. Toutefois, sa participation n'excédera pas 1/3 du montant demandé.

M. Gauthier demande si dans des cas extrêmes, le fond social pourrait participer davantage.

M. Cherblanc le consent, la règle du tiers n'est pas une règle écrite, et l'assistante sociale est très vigilante et saurait argumenter dans ce cas; cependant, le fond social doit prioriser la demi-pension et l'hébergement des élèves, plutôt que les sorties ou voyages.

M. Ganzhorn précise que la part des accompagnateurs sera, comme d'habitude, financée par l'établissement.

Mise au vote :

- principe de la sortie et du voyage : adopté à l'unanimité
- don de l'association action formation : adopté à l'unanimité
- don de la coopérative pour le transport : adopté à l'unanimité
- montant de la participation des familles : adopté à l'unanimité

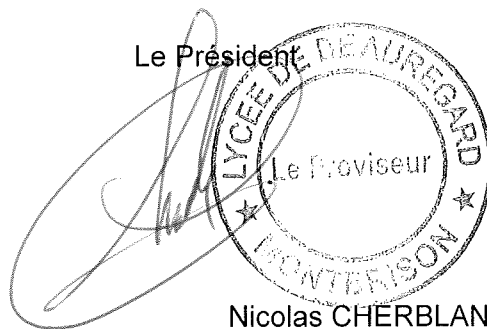
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

La secrétaire de séance



Annie CHASSAGNEUX

Le Président



Nicolas CHERBLANC